

# DDDD PPPP Domainaine Public

## Le vandalisme est une protestation

**V** COMME VANDALISME. V comme violence. Le premier en forme, souvent jugée bénigne, de la seconde. Les deux se manifestant souvent en milieu urbain, au point de le caractériser dans l'opinion publique. Il est vrai que la violence se fait très présente dans les banlieues (là où elles existent) et dans les villes, le jour et la nuit, dans les préaux des écoles et dans les bars ou les quartiers chauds, à domicile et dans la rue, sur le petit écran et dans la réalité.

La lutte contre la criminalité au quotidien, la prévention des délits par l'information ciblée, la violence croissante des jeunes, le sentiment d'insécurité souvent très fort chez les personnes âgées, le business sécuritaire florissant dans les beaux quartiers où certains tendent à faire la justice eux-mêmes: autant de préoccupations pour les édiles soucieux d'une bonne qualité de vie en ville.

Il y faut une bonne dose d'espoir en l'espèce humaine et en sa capacité d'apprendre la tolérance mutuelle, si l'on veut préserver une coexistence au moins pacifique entre les générations et les différentes communautés.

Parmi tous les aspects du vaste problème de la violence urbaine, l'un continue de me déconcerter: le vandalisme. A première vue, il y a surtout une grande stupidité dans cette façon de s'en prendre aux biens d'autrui ou, plus incompréhensible encore, aux objets et installations appartenant à la collectivité. Ignardise suprême, la tendance à détruire des œuvres d'art représente la plus inadmissible des formes du vandalisme – la seule que connaissent les dictionnaires.

Mais on ne règle pas le problème en considérant les vandales comme de simples imbéciles. Car il y a souvent, par-delà le douteux plaisir de détruire, une volonté au moins confuse de nuire, par exemple en empêchant autrui d'utiliser un téléphone public ou une installation sportive, de contempler un massif de fleurs dans un parc aménagé, d'accéder à un monument

historique aux façades préservées.

Pourquoi les écriteaux du type «placé sous la sauvegarde du public» n'opèrent-ils plus? Pourquoi les avertissements du genre «ce téléphone peut sauver des vies» n'impressionnent-ils pas davantage? Pourquoi faut-il multiplier les coûteuses caméras plus ou moins discrètes?

La réponse est double. D'une part, l'anonymat général du milieu urbain et l'appartenance imprécise du domaine public réduisent sans doute la crainte de représailles et celle de se faire prendre. Mais cette explication ne saurait suffire puisque les propriétés privées n'échappent pas totalement au vandalisme. D'autre part, plus inquiétant, on observe un développement de toute une «culture du risque», spécialement chez les jeunes.

En ce sens, la prise de risque s'apparente bien au principe de plaisir. C'est le frisson du vandale qui sans remords met un automate hors d'usage, blesse des arbres qu'il faut ensuite abattre,

*On ne règle pas  
le problème  
en considérant les  
vandales comme  
de simples imbéciles*

découpe les sièges des bus ou des trains, occasionne des milliers de francs de dégâts sur une place de jeux ou dans un musée. Elle s'assimile, dans un autre genre, à la préférence pour les sports dangereux pratiqués dans des conditions de moindre

sécurité; à la jubilation du roller dévalant de nuit les rues de la ville, sans casque ni lumière; à la surexcitation de la virée en groupe avec des deux-roues «empruntés».

A creuser la question, on s'approche d'une réponse plus profonde, encore plus catégorique et radicale, qui vaut pour les cas en apparence les plus inexplicables. La culture du risque, c'est encore une culture de nantis, affirmation certains vandales affirmés. Ceux qui massacrent les jardins publics, parce qu'on aime davantage les fleurs que les jeunes, se sentent exclus d'une communauté dont ils n'ont donc pas à respecter les biens. Ainsi, en détruisant, ils dénoncent leur sentiment d'exclusion; ils affirment leur non-responsabilité vis-à-vis d'une société qui les a reniés.

YJ

# Blocher s'est trouvé des alliés objectifs

*Les négociations bilatérales semblent faire peur aux représentants patronaux: eux qui étaient pourtant décidés à accepter les accords bilatéraux relativisent les conditions de protection salariales des travailleurs européens.*

L'OFFICE FÉDÉRAL DE l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) vient de l'annoncer: les partenaires sociaux sont parvenus à un accord de principe sur les mesures à prendre pour éviter la sous-enchère salariale que pourrait provoquer la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne.

L'accord semble solide pour ce qui est des travailleurs temporaires, essentiellement dans le secteur de la construction, dont les conditions de travail et de salaire devront s'aligner sur celles de leurs collègues helvétiques.

## Des patrons peu flexibles

Par contre, au sujet des salariés européens appelés à travailler sur le territoire suisse avec un contrat de durée illimitée, le consensus n'est pas encore atteint. Les syndicats craignent à juste titre que les frontaliers surtout se contentent de salaires nettement inférieurs à ceux pratiqués chez nous. C'est pourquoi ils préconisent d'assouplir les conditions auxquelles une convention collective de travail (CCT) peut être déclarée de force obligatoire par les autorités. Aujourd'hui, cette déclaration ne peut intervenir que si la majorité des entreprises et des salariés de la branche sont soumis à une CCT. Les syndicats proposent de ne plus retenir que le critère de la majorité des salariés. Une idée qui n'enthousiasme pas les patrons. De plus, en l'absence de CCT, les cantons auraient la compétence de fixer des salaires minimaux.

Déjà les représentants patronaux cherchent à relativiser ces mesures de sauvegarde. Pierre Triponez, de l'Union suisse des arts et métiers, estime que l'intervention de l'Etat ne se justifie qu'au cas où la situation est «vraiment intolérable». Son collègue Peter Hasler précise qu'on ne peut parler de sous-enchère sociale qu'à partir de salaires inférieurs de 30% aux conditions usuelles helvétiques.

Mauvais départ donc pour les patrons suisses. S'ils tiennent vraiment à ce que les résultats des négociations bilatérales reçoivent l'aval populaire, ils doivent impérativement convaincre les citoyennes et les citoyens que la libre circulation des personnes n'engendrera

ni chômage supplémentaire ni pression à la baisse sur les salaires. Car c'est bien cette crainte qui, notamment, avait provoqué le rejet de l'Espace économique européen en 1992. jd

## Oubliés...

LE SUCCÈS DE la *Guilde du livre* en Suisse romande, grâce à une initiative syndicale et au dynamisme de son animateur Albert Mermoud, a suscité la création d'entreprises rivales, pendant et après la dernière guerre. Citons-en quelques-unes: *L'Abbaye du livre*, à Lausanne, la *Nouvelle Bibliothèque*, à Neuchâtel, *Connaître*, à Genève, *Rencontre*, à Lausanne.

Les deux dernières citées ne sont pas entièrement oubliées: *Connaître* avait des rapports avec l'Imprimerie du Pré-Jérôme, à Genève, et le tout s'est terminé par un conflit. C'est ainsi que Georges Pfund, directeur, a publié, en avril 1955, une brochure dénonçant une «tentative de mainmise du Parti du travail» sur le club du livre, qui comptait 3500 abonnés.

Quant à *Rencontre*, la revue qui portait ce nom a disparu depuis longtemps et les Editions ne se souviennent probablement plus de la collection «La Grèce présente» qui a constitué le début du fonds si riche par la suite. Le premier livre était la version d'André Bonnard de *l'Antigone* de Sophocle. Rappelons, pour mémoire, *Le Club du Livre socialiste*, né plus tard et dont la vie a été fort brève.

QUI SE SOUVIENT des contributions suisses alémaniques au vocabulaire international? Il y a «putsch», d'origine zurichoise, lors d'une tentative de renversement du gouvernement cantonal au début du siècle passé. Il y a aussi «loustic», à l'origine, un soldat d'une compagnie de mercenaires helvétiques spécialement chargé de divertir ses compagnons d'armes et de leur faire oublier le mal du pays. Origine, le terme allemand «lustig», gai, joyeux. cjp

# Au Conseil fédéral, la collégialité à rebours

*L'interview donnée à 24H par Jean-Pascal Delamuraz, s'exprimant le 31 décembre, comme président de la Confédération, est devenue une affaire dans l'affaire. Ce seul constat la condamne comme malencontreuse.*

**O**N PEUT SE demander comment un homme politique aussi avisé et expérimenté, qu'aucun de ceux qui le connaissent n'accusera d'antisémitisme, n'ignorant pas de surcroît que le génocide des juifs pèse d'un tel poids dans l'histoire contemporaine que le peuple suisse a récemment révisé son code pénal pour qu'il ne puisse pas être porté impunément atteinte à la mémoire des victimes, comment il a pu tenir des propos qui, répondant dans sa pensée à la seule agressivité de certaines revendications, se révélaient excessifs, blessants, et pouvant toucher, à travers leur porte-parole, les victimes ou leur famille. D'autant plus surprenant que les conseillers fédéraux, à cause des contraintes collégiales, pratiquent une autocensure permanente.

## Une tentation d'orgueil

Mais l'homme politique, enfermé dans la gangue de la langue de bois, subit la tentation de parler vrai, du dire comme je le pense. C'est au bout des jouissances du pouvoir comme une tentation d'orgueil qui s'observait ces derniers temps chez Delamuraz. Hélas, il y a des sujets pour la pensée spontanée et d'autres qui exigent que l'on

tourne sept fois sa langue dans sa bouche. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, la question politique qui mérite d'être débattue est l'attitude du Conseil fédéral. Devait-il formellement se distancer des propos de son ancien président? Il s'y est refusé, à tort.

Le choix du Conseil fédéral fut de réaffirmer sa politique et de faire un pas de plus en acceptant le principe d'un fonds consacré aux victimes de l'holocauste et alimenté par les comptes en déshérence. Ce pouvait être compris comme un désaveu de Delamuraz de manière très, très implicite. On pouvait traduire; ce que nous réaffirmons est le seul texte qui fait autorité, toute autre déclaration ne nous engage pas.

L'inconvénient de cette méthode, c'est d'abord qu'elle ne satisfait pas ceux qui ont été blessés. Ensuite elle expose tous les responsables politiques à prendre individuellement position, interrogés par les médias, et ils ne peuvent que constater que cette affaire ne facilite pas leur tâche, qu'elle est regrettable, ou maladroite. Mais ces jugements personnels successifs ne mettent pas fin au litige; ils le prolongent.

On pourrait recenser les cas où un collègue a manifesté qu'il n'approuvait pas l'initiative d'un de ses membres. Lorsque Ruth Dreifuss a adressé aux

Suisses sa lettre ouverte sur l'AVS, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il en avait parlé et désapprouvé l'initiative; certes sans communiqué, mais l'interprétation était claire. Je me souviens d'un conseiller d'Etat vaudois qui, dans une envolée oratoire mal contrôlée, avait recommandé la grève des impôts: la réaction fut vive, et, au su de tous, le comité directeur du parti du fauteur convoqué.

La décision du collège a un avantage essentiel: elle fixe la doctrine et met un terme à l'incident, dans l'intérêt de chaque membre, y compris celui du «coupable». Dans l'affaire des fonds juifs, le communiqué du Conseil fédéral qui se garde de toute allusion à ce qui est au cœur de l'actualité crée malaise et laisse, comme on dit chez nous, bouronner.

En fin de compte il y va du sens de la collégialité. Elle signifie qu'un membre du collège prend acte de la décision majoritaire même quand elle lui est contraire et s'abstient de la combattre publiquement. Mais elle ne signifie pas que le collège est solidaire de chacun de ses membres, même dans l'erreur. Si tel était le cas, ce serait la collégialité à rebours et le minoritaire aurait le pouvoir d'engager contre leur gré l'ensemble de ses collègues. *ag*

## Notes sur la politique extérieure

**Q**U'UNE COMMISSION sénatoriale américaine se saisisse du dossier alors que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas partie à cette négociation devrait faire réfléchir les anti-européens, qui imaginent une Suisse hors de l'Union européenne, mais plus étroitement liée à l'Amérique. Mieux vaut faire partie d'une Union que, petit lié à un grand, s'exposer à satellisation.

Le surdimensionnement des banques suisses par rapport à la base nationale crée une vulnérabilité déjà éprouvée. On rappellera que pour la répression

du délit d'initiés, les banques suisses si intransigeantes sur le secret bancaire, qui ne peut être levé que si une disposition pénale de droit suisse l'autorise, ont accepté, par accord semi-privé avec les Etats-Unis, de le lever avant la révision du code pénal suisse.

Pourquoi?

Parce qu'elles étaient sous la menace d'une interdiction d'opérer dans les bourses américaines, notamment New-York. Cette entorse au strict respect du droit révélait déjà et une vulnérabilité et l'élasticité du formalisme juridique bancaire.

La Suisse va souffrir d'un défaut durable d'image, que pourrait corriger une politique active de la solidarité. Alors qu'il est à nouveau question d'augmenter les bénéfices distribués à la Confédération et aux cantons par la Banque nationale, *Domaine public* rappelle sa proposition qu'elle participe, de manière directe, au désendettement de pays parmi les plus pauvres.

Il suffirait pour cela qu'elle rachète des créances de ces pays pour les amortir intégralement. Et même s'il faut modifier la loi, est-ce une si grande affaire? *ag*

# Il est salutaire de revenir sur ses pas

*Le désarroi provoqué par l'ensemble des révélations, des amalgames et des déclarations contradictoires autour de ce qu'il est désormais convenu d'appeler les fonds juifs est à l'évidence considérable. Cette affaire fait émerger des éléments obscurs qui touchent à l'identité même du pays, à sa vision de lui-même et à son rapport avec le passé. Petit essai d'interprétation.*

LA PSYCHANALYSE a introduit la notion de Surmoi. Peut-on parler d'un Surmoi lié à la patrie? Il est bien sûr extrêmement risqué de transposer à l'échelle d'une collectivité un concept élaboré pour appréhender le psychisme des individus. Nous en userons comme d'une métaphore, d'un outil de réflexion. Cette part proprement helvétique dans le Surmoi de chaque individu serait constituée par les représentations et les normes culturelles du pays, intégrées à travers l'éducation et l'expérience. Ce Surmoi national constitue une identité collective. Les symboles, les cérémonies, les comportements en constituent l'expression visible.

## Un déficit de symboles

Or, en Suisse, la symbolique est relativement faible. Le décorum dont s'entourent nos autorités est limité, le cérémonial peu important et il n'y a guère d'occasions de rassemblement. Même notre 1<sup>er</sup> août est peu fréquenté et sans vraie ferveur.

L'Helvète se sent peu partie prenante dans les débats historiques. Il n'en va pas de même dans les autres pays. Chez nos voisins d'Outre-Jura, la réflexion sur Vichy ou la révolution française font partie du débat politique, comme, en Italie, l'unification du pays et la montée du fascisme dans les années 20. En Suisse, les événements du passé traversent souvent le filtre cantonal, qui reste un des fondements de l'identité du citoyen.

Les habitants des pays voisins se sentiront partie prenante d'une nation dont ils sentent confusément qu'ils doivent assumer le passé, ce qui n'exclut pas les divergences d'opinion sur l'interprétation à en donner. Le citoyen helvétique se considérera comme un individu responsable et autonome, sans doute plus fier d'être suisse qu'on veut bien l'affirmer, mais ne se sentira pas forcément comptable des actions de son pays.

On peut en tirer deux hypothèses contradictoires. D'abord, en affirmant que le Surmoi helvétique est relativement faible, que l'identité du pays tient moins à la perception d'une histoire commune et à la participation à une communauté nationale qu'en la

possibilité d'une forte affirmation individuelle dans un cadre cantonal.

Prenons les deux situations émotionnelles les plus récentes: la polémique sur les fonds juifs et le vote du 6 décembre sur l'EEE. Si cette première hypothèse est bonne, le citoyen moyen approuvera certes la recherche de la vérité et le retour sur le passé demandés par les organisations juives, mais ne se sentira pas responsable de l'action des banques et de la Confédération. La faiblesse de ce Surmoi national limitera l'autocensure et les dérapages verbaux seront plus faciles.

Après le 6 décembre, et pendant plusieurs années, une partie de la presse, des élus et de la population romande s'est trouvée en état de sidération. Beaucoup de ceux qui avaient voté pour l'Europe dans des cantons ayant massivement approuvé l'EEE devenaient incapables d'envisager une action politique articulée. L'antienne de l'adhésion le plus vite possible était répétée sur tous les tons et les négociations bilatérales rejetées par avance comme si le Surmoi helvétique, brisé en morceaux, ne laissait plus d'autre choix que la dissolution dans l'Europe.

Naturellement, il est aussi possible d'émettre l'hypothèse inverse. Pour surmonter l'éparpillement et la diversité helvétiques, le Surmoi national est extrêmement fort; il l'est même tellement qu'il n'a pas besoin de s'exprimer à travers des symboles. Dans ces conditions, toute remise en cause est un choc difficile à supporter et à surmonter, qui provoque un flottement général et une grande incertitude.

Dans le cas du 6 décembre, les antagonismes deviennent insurmontables et tout compromis (les bilatérales) est déconsidéré par avance chez les europhiles et les blochériens. Pour les fonds juifs, l'extrême difficulté à reconsidérer le passé produit des réactions agressives et un sentiment de persécution.

Il n'est pas vraiment important de savoir si une des deux hypothèses est meilleure que l'autre, mais il n'est pas inintéressant de constater que le rapport entre les Suisses et leur propre histoire devient un enjeu central. A l'heure où l'on se gargarise de globalisation et où l'économie tend à imposer partout ses contraintes, ce retour du passé ne pouvait être plus opportun. *ig*

# L'offensive syndicale: entre stratégie et imagination

*Il y a des propositions politiques faites pour être appliquées, il y en a d'autres lancées pour nourrir le débat. L'idée de l'USS de la semaine de 37 heures est en ce sens bénéfique. Nos voisins nous montrent d'autres solutions. Quelques exemples.*

**F**ACE À LA péjoration des conditions de travail, les syndicats ont montré leur capacité de mobilisation: manifestation des cheminots l'été dernier, puis des salariés en octobre, nette victoire du référendum contre la révision de la loi sur le travail en décembre.

Après le temps des protestations, auxquelles d'ailleurs l'évolution du taux de chômage n'est guère sensible, vient celui des propositions. Au moment même où l'OFIAMT annonce une recrudescence du chômage, l'Union syndicale suisse (USS) passe donc à l'offensive. Au centre de ses revendications, une réduction substantielle de la durée du travail.

## Un débat encore ouvert

La tâche de l'USS n'est pas facile. Pour galvaniser ses troupes, elle doit proposer des idées simples – par exemple la semaine de 37 heures sans réduction de salaire – et se rabattre sur un moyen lourd, l'initiative populaire, dont elle ne maîtrise pas l'agenda. Alors que l'aménagement du temps de travail relève plutôt de la mécanique de précision, de la confection sur mesure. La lutte contre le chômage, on le sait, passe par un ensemble d'interventions complémentaires – formation, réorganisation du travail, capital-risque entre autres – et adaptées à des situations diverses. Des interventions qui n'exigent pas une révision constitutionnelle et qui pourraient se concrétiser très rapidement.

A la décharge de l'USS, rappelons que le projet est soumis à la consultation des fédérations et des sections. Le débat est ouvert, rien n'est encore définitif. Par ailleurs les syndicats ont peine à trouver des interlocuteurs prêts à négocier sur ce thème. Novartis comme les grandes banques ont préféré licencier d'abord plutôt que d'entrer en matière sur l'aménagement du temps de travail. Dans ces circonstances, une initiative populaire, massivement soutenue, peut devenir un ar-

gument de poids pour imposer des réformes. Car les modèles et les expériences ne manquent pas (voir ci-dessous) qui montrent que l'imagination reste la meilleure arme contre le chômage, meilleure que cette croissance toujours annoncée mais encore absente, dont on doute de plus en plus qu'elle puisse un jour remplacer les emplois supprimés. *jd*

## La Hollande, royaume du travail à temps partiel

**T**RAVAILLER À TEMPS partiel reste encore perçu comme un statut dévalorisant. Demander une réduction d'horaire, n'est-ce pas le signe d'un manque d'engagement envers l'entreprise et un handicap certain dans le déroulement d'une carrière professionnelle? Nombre de patrons rechignent devant les complications qu'ils associent à tort à cette pratique. Pourtant, l'horaire réduit correspond aux goûts et aux besoins de nombreux salariés et contribue efficacement à combattre l'exclusion du marché du travail.

En Hollande, le travail à temps partiel s'est développé plus fortement qu'ailleurs en Europe. Aujourd'hui, 36% des salariés (58% des femmes actives) accomplissent moins de 36 heures par semaine, contre 20% seulement en Suisse. Ce phénomène touche toutes les catégories d'emploi dans toutes les branches d'activités, aussi bien le haut fonctionnaire d'un ministère que l'employé de banque ou le contrôleur de train. Parmi les emplois nouvellement créés, près des deux tiers sont des emplois à temps partiel.

Cette évolution, encouragée sans réserve par les syndicats, correspond à la volonté du gouvernement de centre-gauche de lutter contre le chômage. La généralisation des crèches et l'égalité des droits entre travailleurs à plein temps et à temps partiel n'y sont pas étrangers. *jd*

## Le travail coté en bourse

**P**OUR MIEUX RÉPONDRE à une demande qui varie fortement dans le temps et éviter une immobilisation trop longue du capital, l'entreprise moderne exige beaucoup de flexibilité de la part de ses salariés. Mais que leur offre-t-elle en compensation?

Volkswagen, le no 1 de l'automobile en Europe, va expérimenter un modèle précisément basé sur l'échange de flexibilité. Dans ce modèle, le temps consacré à l'entreprise n'est plus seulement considéré comme le moyen de subsister mois après mois mais comme un véritable capital à disposition du travailleur.

## Actions-temps avec intérêts

Concrètement, un salarié de VW peut se constituer un capital-temps en renonçant au paiement des heures supplémentaires, primes et autres bonifications. En contrepartie il reçoit des action-temps dont la valeur en argent est versée dans un fonds d'investissement produisant des intérêts. Négociables en tout temps entre les membres du personnel, ces actions sont rachetées à l'employé quittant l'entreprise ou à ses héritiers s'il décède. Le salarié qui désire réduire son temps de travail, par exemple 18 heures hebdomadaires à partir de 55 ans avec un salaire de 85%, met à contribution son capital-temps. Le modèle est conçu sur la base du libre-choix: le travailleur est libre d'aménager son temps de travail comme il l'entend.

Ce projet d'aménagement du temps de travail sur la durée de la vie active proposé par la direction de VW, a reçu l'aval du syndicat et de la commission du personnel. Bien sûr, VW y trouve son compte en termes de flexibilité mais le personnel aussi, et ça, c'est une nouveauté. *jd*

*Die Weltwoche*, 12 décembre 1996.

# Soja, coton, et maïs poussent dans le secret

**Trois choses inquiètent dans l'agriculture génique: la diabolisation du mot transgénique, le manque de clarté dans les décisions d'autorisation et la qualité de la recherche.**

**L**E SOJA-MAÏS-TOMATE-COTON transgénique arrive en Suisse - au secours! Mais transgénique en quoi? C'est ce détail qui compte si l'on veut prendre une décision justifiée. Plutôt que de s'opposer en bloc aux plantes transgéniques, l'attitude politique raisonnable est de les étudier au cas par cas. Il importe de savoir si on a rendu la plante résistante à un herbicide, résistante à un ravageur, résistante au vieillissement, car les risques (écologiques, de santé, socio-économiques) sont différents dans chaque cas.

## Des rapports secrets

Nous avons tous assisté au ballet européen pour l'approbation du maïs transgénique produit par Ciba aux Etats-Unis (et planté). Pour mémoire, ce maïs a reçu à la fois un gène de résistance à un herbicide, une toxine bactérienne combattant un ravageur. Il y subsiste un gène de résistance à un antibiotique classique, l'ampicilline. Ce dernier est sous contrôle d'un promoteur bactérien et ne peut pas s'exprimer dans la plante. Mais les opposants à ce maïs craignent qu'il soit, après ingestion, capté par la flore bactérienne intestinale et ré-utilisé. Fin décembre, la commission autorisait ce maïs sur la base de rapports scientifiques mais, et c'est là le problème, ces rapports resteront secrets. Qu'on dise comment des risques clairement exprimés ont été démontrés insignifiants. Autre manque de clarté: le soja transgénique résistant au glyphosate a été «approuvé» par l'agence environnementale américaine (EPA). C'est vrai, mais on omet de mentionner que cette agence n'évalue pas, pour cette manipulation-là, les risques pour la santé et l'environnement!

## Des gènes inefficaces

La recherche finalement. On a planté du coton (Bt-coton, Monsanto) rendu résistant à un ravageur. La première saison déjà, le ravageur apparaît dans de nombreux champs. Monsanto savait que la toxine anti-ravageur était parfois exprimée en trop petite quantité; elle a choisi de «l'ignorer». Mais aucune agence publique n'a pu ou voulu ordonner, avant approbation, des tests

indépendants. Les lois du marché élimineront certes ce coton, s'il est inefficace; mais son inefficacité aura aussi multiplié les ravageurs résistants, qui eux resteront.

«The Gene Exchange», *Union of Concerned Scientists*, Déc. 1996.

«Mother Jone», *New Scientist*, 4 Jan 1997, Jan. 1997.

## Médias

**U**N ROYAUME DE presse se forme en Suisse du Sud-Est en raison de l'intégration des trois titres des quotidiens des Editions glaronaises Tschudi dans les Editions grisonnes Gasser, avec quatre quotidiens. De ce fait le tirage global de 80000 exemplaires placera le groupe parmi les dix principaux tirages de Suisse. L'opération concerne les Grisons, Glaris et le sud du canton de St-Gall. La Commission fédérale de la concurrence, chargée du contrôle des fusions, doit examiner ce regroupement.

**S**ANDOZ-GAZETTE, JOURNAL du personnel de l'ancienne entreprise chimique Sandoz, vient de publier son numéro 359, le dernier. Le premier numéro avait paru le 12 décembre 1969 et la présentation avait changé trois fois depuis lors.

Dorénavant il n'y aura plus que Novartis.

**A**-T-ON REMARQUÉ que *La Quotidiana*, premier quotidien dans la quatrième langue nationale, a été précédé par des quotidiens en langue étrangère paraissant en Suisse comme actuellement *Rilindja*, quotidien en albanais, paraissant à Zofingue, et précédemment *G'is in Switzerland* paraissant pendant quelques mois en anglais à Neuchâtel en 1946?

**L**A BANQUE CANTONALE de Zurich cherche des clients en Allemagne et publie, dans le magazine *Der Spiegel*, une annonce titrée (trad.) «Là où même les Zurichois déposent leur argent».

cfp

# Du quartier à Internet, en passant par la métropole

*L'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), de l'EPFL porte depuis vingt-cinq ans son regard sur l'univers urbain. Il publie un recueil d'articles qui sont autant de regards sur une réalité toujours plus complexe. Fil rouge: la métropolisation.*

**R**ENDRE COMPTE D'UN ouvrage tel que celui-ci, composé d'une vingtaine d'articles, écrits par 26 auteurs, est périlleux. En tenter la synthèse serait probablement voué à l'échec. Nous ne mettrons donc que trois approches en évidence.

## Les réseaux et la démocratie

Blaise Galland, sociologue et politologue, trace un parallèle entre les réseaux informatiques et la ville. Il est vrai que c'est bien à la création d'une ville que nous fait penser le développement des réseaux. L'auteur se demande si cette nouvelle ville ne supplantera pas les «vraies villes», en tant que «nœuds d'échanges». Les processus de décisions démocratiques sont également mis en question: les programmes informatiques ne sont pas neutres. Mais s'ils façonnent notre univers mental, ils se révèlent remarquablement fragiles; cet univers est actuellement incontrôlé et permet d'envisager un plus de démocratie ou un plus de totalitarisme. Et l'auteur conclut à la nécessité d'élaborer un contrôle démocratique de l'élaboration de cette ville.

## Pour une culture de quartier

Yves Pedrazzini, sociologue, veut faire redescendre la culture des institutions et des organes de masse vers des collectivités à taille humaine, où le «faire» remplace le «voir». Cette promotion d'une culture locale, de quartier, régionale, encourageant le senti-

ment d'appartenance à une collectivité, serait un remède possible à l'exclusion, l'intolérance, au déficit de lien social. Cette analyse s'accompagne d'une critique acerbe du champ culturel «officiel» – dans lequel même les opposants participent à un jeu de type féodal – et d'une réhabilitation de la culture populaire, comme le partage d'un même espace (par opposition à l'appartenance à un même courant artistique). Cette valorisation du «populaire» «n'exclut pas une attitude critique à l'égard de la production d'une telle culture vivante: on peut aimer la pétanque, le pastis, le football de talus et les fanfares sans être obligé de voter pour l'extrême droite».

## Réhabiliter l'espace public

Lydia Bonanomi, architecte, fait le bilan de trente ans de modération du trafic. A l'heure actuelle, la majorité des routes reste périlleuse pour les piétons et les cyclistes. Les enfants et les vieux font tout spécialement les frais des accidents. Les dangers du trafic automobile empêchent également les enfants d'acquérir progressivement leur autonomie; cela a des effets sur leur développement: moins grande stabilité dans leurs amitiés, moins grande créativité. La dépendance envers les parents n'est pas formatrice! L'auteure estime donc qu'il faut adapter le trafic aux enfants, et non l'inverse, qui se révèle impossible (voir encadré). Il faut abaisser la vitesse en milieu urbain à 30 km/h et à 20 km/h dans les rues ré-

sidentielles. Cela seul permettrait de réhabiliter l'espace public et de permettre la cohabitation des piétons, cyclistes et automobilistes.

Cet ouvrage est une véritable mine de renseignements sur le sujet urbain et offre un éventail d'approches stimulant. Les quelques bémols que nous y apportons découlent peut-être de la «métropolisation» du champ scientifique. L'EPFL voit son sujet d'étude, la ville, recouvrir la société. L'étude de cette ville «étendue» se retrouve en compétition avec le champ de la sociologie universitaire. D'où, dans certains articles, cet assaut parfois pesant de mots censés être «académiques», de tournures jargonantes, de mises en abîme par abus de «et/ou/ni», d'abondance de références dans le texte, à l'américaine. Tout cela fleure bon la science mais ralentit singulièrement la lecture, – comme des gendarmes couchés typographiques. *cp*

*Raisons et déraisons de la ville, approches du champ urbain*, sous la dir. de Christophe Jaccoud, Martin Schuler, Michel Bassand, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1996, 381 p.

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*jj*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

## Le trafic: différences entre adulte et enfant

- L'enfant ne peut bien évaluer ni les vitesses des voitures ni les distances.
- Son champ d'observation (70°) est réduit (180° chez l'adulte).
- Quatre secondes sont nécessaires à l'enfant pour constater qu'un véhicule se déplace vers lui, contre un quart de seconde chez l'adulte.
- L'enfant qui, caché derrière une voiture ou un buisson, voit une voiture, croit qu'il est vu par l'automobiliste.
- L'enfant croit qu'une voiture peut s'arrêter instantanément.
- La voiture en soi ne fait pas peur à l'enfant, c'est un objet familier et il a de la peine à s'imaginer qu'elle peut être dangereuse.
- L'enfant s'imagine que les zébrures lui garantissent une sécurité totale.

# Le bourdonnement de la guerre et le silence de Mozart

*Sarajevo, ville assiégée a poussé les intellectuels hors du bois. De BHL à Philippe Sollers, en passant par Finkelkraut, tous se sont «positionnés»; jusque dans nos frontières où les publications de l'Age d'Homme continuent de faire des remous. Le cinéma n'a pas échappé au phénomène: les prophéties frénétiques de Kusturica, le récit rhapsodique d'Angelopoulos ont alimenté les polémiques. Jean-Luc Godard a accroché ce morceau d'histoire à son dernier film For ever Mozart.*

LE FILM DE Godard tente de répondre à une question simple: comment montrer la guerre au cinéma, de la défaite d'Espagne aux deuils de Sarajevo? Comment retrouver le fil entre ces histoires?

Godard s'y était déjà essayé avec *Les Carabiniers*. Les protagonistes étaient engagés, enrôlés, par délit d'ignorance, dans une guerre sans temps ni lieu. Ils allaient se perdre dans une image hors-champ, par l'absence «d'une reconstitution» de la guerre. Dans *Le petit Soldat*, si les déflagrations venant d'Algérie infiltraient le film, celles-ci n'étaient jamais visibles. La critique n'en était que plus forte, ce qui explique que le film fut interdit de projection en France pendant des années.

## Si loin, si proche

Dans son dernier film, Godard renoue avec sa filmographie antérieure puisqu'il a l'audace de filmer une guerre si proche, celle qui a déchiré la Yougoslavie, sur les bords du Léman. *For Ever Mozart* est un film sur le lien entre la guerre et sa représentation, son ombre des salles obscures. Le temps de perception y est inscrit en trois motifs bien distincts, «en quatre films qui n'en font pas forcément un, tels les murs d'une maison»: l'aventure d'un petit groupe d'acteurs de théâtre partis jouer Musset dans l'ex-Yougoslavie en guerre, la guerre elle-même qui détruit, sépare et empêche toute représentation et enfin le tournage d'un film nommé *le Boléro fatal*.

Trois jeunes gens quittent donc un ici et maintenant pour aller jouer *On ne badine pas avec l'amour* à Sarajevo. Littéralement embourbés dans cette guerre finissante, ils échouent devant les charniers. Les trois jeunes gens ne rencontrent jamais vraiment la guerre. Abstraite dans sa représentation, elle se réduit à trois chars, un grondement d'avions à réaction et à quelques explosions; concrète cependant quand un des personnages dit «la guerre, c'est simple, c'est faire rentrer un morceau de fer dans un morceau de chair». Quand nous voyons des prisonniers fusillés puis jetés dans un fossé, Godard ne cherche pas à reconstituer les charniers, comme d'autres eurent l'impudeur de le faire mais il les figure de

manière littérale: le soldat amène les gens, il les déshabille, il les place devant le trou, il recule, il charge son arme, il tire, ils tombent. Ce qui rend ces scènes néanmoins tragiques et terrifiantes c'est que les figurants – comment les appeler autrement – sont à la fois l'expression de purs hasards individuels, et l'accomplissement absurde de consignes administratives. Ce non-sens dramatisé brutalement l'irruption presque hésitante de la guerre dans le récit, telle cette scène où un char émerge de la forêt comme un gros insecte maladroit.

Aux personnages des trois jeunes gens se juxtapose la figure du metteur en scène, exploité quand l'industrie cinématographique lui impose ses contraintes commerciales, exploitant quand il persécute une jeune actrice debout en robe du soir dans le vent froid d'un bord de mer.

Le metteur en scène traverse le film, témoin d'un passé héroïque et des compromissions modernes, préférant la désespérance au désespoir dans la contemplation des œuvres de Goya ou la lecture de Goytisolo.

## Godard et Malraux

Les images du film sont magnifiques, gorgées de lumière quand bien même le ciel est gris, telle cette scène où une jeune fille dort dans la neige ou celles tournées au bord de la mer. Godard procède par grands blocs qui se juxtaposent sans obéir au récit et additionnent leur durée. A travers l'apparence d'un récit fragmenté, il établit une relation évidente entre le chaos du monde et l'effort, souvent raté, de mise en forme de ce chaos par l'art. La filiation à Malraux est évidente – l'Espoir abandonné dans la neige, les souvenirs de la guerre d'Espagne racontés par le vieil homme – mais le démarcage l'est tout autant parce que Godard se donne l'ingrate tâche d'ouvrir un chemin critique à la représentation du désordre du monde.

Et Mozart dans tout ça? Quand la dernière image disparaît de l'écran, la musique s'élève vraiment, l'on entend encore le murmure des pages de la partition qui se tournent, alors le silence s'installe.

gs